

feed-back sur le rendement des employés, pour n'en nommer que quelques-uns.

Au cours des années passées, la Direction a entrepris diverses initiatives mineures pour favoriser une approche plus stratégique, au sein de l'organisation, à l'égard de la gestion des ressources humaines. Ses activités permettent de montrer cohésion et efficacité tout en faisant preuve de leadership et d'intégrité par le biais de ses principales activités en gestion des ressources humaines.

#### VOICI QUELQUES-UNS DES PROJETS LES PLUS IMPORTANTS ENTREPRIS L'AN PASSÉ :

- développement et livraison, à tous les gestionnaires de l'organisation, d'une formation adaptée en ressources humaines portant sur la dotation et les relations du personnel ;
- établissement d'un instrument de délégation en gestion des ressources humaines habilitant les gestionnaires à prendre les décisions appropriées ;
- poursuite de l'implantation d'un cadre décisionnel, le Manuel des ressources humaines du Bureau des passeports. Les politiques supplémentaires nous permettent d'adapter les besoins et le contexte spécifiques d'un organisme de service spécial tout en tenant compte des

limites imposées par la loi à la Fonction publique fédérale canadienne. Un processus de consultation de différents acteurs, dont les syndicats, fait partie du processus de formalisation de nos pratiques ;

- orchestration de l'opération nationale de reclassification du poste d'examineur des passeports ;
- participation au développement de TEP ;
- liaison auprès de différentes agences centrales, de ministères fédéraux et de syndicats et consultation de ces instances dans le but d'obtenir des délégations additionnelles ou lors des résolutions de différends ;
- surveillance des pratiques pour assurer que le Bureau des passeports respecte les diverses lois régissant la gestion des ressources humaines ;
- modernisation et livraison des programmes de formation des examinateurs en tenant compte des changements futurs dans la technologie ;
- participation à divers comités interministériels afin de faire connaître la position et les besoins du Bureau des passeports, en tant qu'organisme service spécial, pour influencer l'orientation des pratiques de gestion des ressources humaines de la Fonction publique fédérale.

## SÉCURITÉ LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ, DES POLITIQUES ET DE L'ADMISSIBILITÉ

Cette Direction, l'ancienne Direction de la sécurité et des opérations à l'étranger, a la responsabilité première d'assurer l'intégrité et la sécurité des documents de voyage canadiens. À cette fin, elle travaille vigoureusement à contrer les efforts de ceux qui aimeraient obtenir des passeports canadiens par des moyens illégaux.

La Direction a été réorganisée cette année pour créer une équipe plus efficace, mieux équipée pour se servir d'une technologie avancée et améliorer la sécurité du procédé de livraison des passeports. Dans le cours de cette réorgani-

sation, un Groupe conseil sur les documents sécuritaires a été mis sur pied. Composé d'experts dans le domaine des documents sécuritaires, le Groupe entreprend la vérification de la qualité des produits du Bureau des passeports. Il se tient également prêt à fournir des services consultatifs à d'autres ministères qui traitent avec des documents qui doivent répondre à des normes élevées de sécurité.

Suivant leur mandat d'enrayer la fraude en matière de passeports, les représentants de la Direction ont déposé en tant que témoins experts à des auditions d'imposition de